

# CONVENTION PARTENARIALE PROJET EDUCATIF TERRITORIAL (PEDT) (1)

(1) pour les collectivités en PEL, PASAE, solliciter un modèle de convention simplifié auprès de la DDCS de l'Ain

**Collectivité territoriale ou EPCI porteur du projet :**

.....  
.....

**Nom et prénom du coordonnateur local :**

<b>Fonction</b>	
<b>Adresse</b>	
<b>Téléphone</b>	
<b>Adresse électronique</b>	

**Périmètre et public du PEDT :**

Territoire concerné (en indiquant le cas échéant le nom des différentes communes participant au projet) : .....

Nombre d'établissements d'enseignement scolaire concernés (publics et privés sous contrat) : .....

Etablissements	publics	privés	Total
Ecoles maternelles			
Ecoles élémentaires			
Etablissements secondaires			

**Liste des établissements d'enseignement scolaire concernés :**

.....  
.....  
.....

**Public concerné : nombre total d'enfants :**

Niveau maternelle	Dont.....moins de 3 ans
Niveau élémentaire	
Niveau secondaire (le cas échéant)	

**Mode d'inscription aux activités proposées :**

<u>A l'année :</u> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	<u>Trimestriel :</u> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	<u>Modulable :</u> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
---	---	---

Gratuit : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Payant pour toutes les activités Tarif :	Payant pour certaines activités : Tarif :	Payant pour les activités après la classe : Tarif :
--	---	--	--

**Modalités d'information des familles :**

.....  
 .....  
 .....

**Des dérogations à l'organisation scolaire sont-elles demandées et si oui préciser lesquelles ? :**

.....  
 .....  
 .....

**Etat des lieux (diagnostic local) :**

**Avant la réforme :**

Nombre d'accueils périscolaires non déclarés à la DDCS 01	
Nombre d'accueil de loisirs périscolaires (déclarés à la DDCS 01)	
Nombre d'enfants du territoire concernés par les activités péri et extrascolaires l'année précédant la mise en place du PEDT	
Nombre d'encadrants intervenant sur ces temps périscolaires	

Liste des activités périscolaires existantes, des temps concernés et des acteurs éducatifs les proposant	..... ..... ..... .....
--	----------------------------------

Liste des activités extrascolaires existantes, des temps concernés et des acteurs éducatifs les proposant	..... ..... ..... .....
---	----------------------------------

Nombre d'encadrants intervenant sur ces temps extrascolaires	
--	--

Liste des activités scolaires existantes en lien avec les activités péri ou extrascolaires (liens le cas échéant avec	..... ..... .....
---	-------------------------

les projets d'école)	..... .....
Liste des équipements accueillant les enfants pour ces activités	..... ..... ..... .....

### Après la réforme

(Besoins répertoriés du fait de la réforme des rythmes éducatifs)

### Cadre réglementaire

Nombre d'accueils périscolaires non déclarés à la DDCCS 01	
Nombre d'accueil de loisirs périscolaires (déclarés à la DDCCS 01)	

L'organisateur des accueils de loisirs périscolaires, déclarés à la DDCCS, sollicite une demande d'assouplissement des taux d'encadrement :

**Oui**

**Non**

- si un ou des **accueils de loisirs sont déclarés** auprès de la DDCCS de l'Ain, chaque organisateur de ces accueils pourra **remplir l'annexe 1 et/ ou 3 de** la convention lui permettant d'obtenir une dérogation concernant le fonctionnement de son accueil.

- si un accueil périscolaire n'est **pas déclaré** auprès de la DDCCS de l'Ain : l'organisateur de cet accueil devra **remplir l'annexe 2** ci - jointe, permettant de mesurer sa capacité à assurer la sécurité des mineurs.

Nombre prévisionnel d'enfants concernés par les nouveaux Temps d'Activités Pédagogiques (TAP)	
Nombre d'encadrants à prévoir sur ces nouveaux temps	

Liste des équipements accueillant les enfants sur ces nouveaux temps	..... ..... ..... ..... .....
Liste des nouvelles activités proposées dans le cadre du PEDT (indiquer, si cela est pertinent, le niveau : Initiation, Perfectionnement, Approfondissement et la tranche d'âge concernée)	..... ..... ..... .....

Ces activités sont-elles en articulation avec le projet d'école ou le projet d'établissement (le cas échéant) ? **Oui**  **non**

**Si oui, liste des établissements d'enseignement scolaire et activités concernées :**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Articulation éventuelle avec les activités périscolaires:

**Oui**  **Non**

**Si oui, préciser lesquelles ? :**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Articulation éventuelle avec les activités extrascolaires :

**Oui**  **non**

**Si oui, préciser lesquelles ? :**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Moyens mis en œuvre pour le PEDT** (mutualisation de moyens avec les communes voisines, organisation des nouvelles activités dans les locaux de l'école ou de l'accueil de loisirs à proximité de l'école ...) :

**Difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du PEDT** (par exemple nécessité d'adapter le transport scolaire, insuffisance des équipements d'accueil du public visé, manque d'intervenants ...) :

**Objectifs éducatifs (orientations éducatives) du PEDT partagés par les partenaires**  
(3 au maximum) :

**Effets attendus pour les enfants** (connaissances, compétences, comportements ...) :

**Articulation du PEDT avec les éventuels dispositifs existants sur le territoire :**

**Avec la mise en place du PEDT comptez-vous élargir votre réflexion aux jeunes du territoire** (11-16 ans, 11-18 ans ou 11-25 ans) ? :

Oui  non

**Disposez-vous de l'un des dispositifs suivants (si oui il est nécessaire d'assurer la cohérence éducative avec le PEDT) ? :**

	oui	non
Programme annuel de soutien aux activités éducatives (ex-CEL)		
Contrat dans le domaine culturel [contrat local d'éducation artistique (CLEA), projet territorial d'éducation artistique (PTEA), contrat « territoire lecture » (CTL), ou enseignements artistiques spécialisés, classes à Projet Artistique et Culturel]		
Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS)		
Contrat enfance jeunesse (CEJ)		
Autres (précisez)		

**Partenaires du PEDT :**

Partenaires institutionnels (autre communes de la communauté de communes, Education nationale, CAF, CG, DDCS ...) :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Partenaires associatifs :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Autres partenaires :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Acteurs éducatifs responsables de la mise en œuvre des activités proposées dans le cadre du PEDT (à décliner selon les activités si nécessaire) :**

Activité	Intervenant ou structure	Statut de l'intervenant	Observations (dont existence d'une convention)

**Comité de pilotage local du PEDT :**

Composition du comité de pilotage :

.....  
 .....  
 .....  
 .....

**Coordination du projet** assuré par : (si différent du coordonnateur local indiqué en page 1)

<b>Nom et prénom du responsable</b>	
<b>Fonction</b>	
<b>Adresse</b>	
<b>Téléphone</b>	
<b>Adresse électronique</b>	

**Modalités de pilotage** (fonctionnement du COPIL, de commissions ...) :

.....  
 .....

**Éléments prévus dans le bilan/évaluation du PEDT :**

Périodicité (évaluation annuelle ...) :

.....  
 .....

Indicateurs retenus (répondant aux objectifs visés)	
Indicateurs quantitatifs (nombre d'inscrits, de participants ...)	
Critères qualitatifs (pertinence, effets, impacts du PEDT ...)	

**Durée du PEDT :** (3 ans maximum)

**Modalités de renouvellement de la convention et de modification par avenant :**  
(à préciser)

**Signataires du projet :**

(a minima le responsable de la collectivité locale et les services de la DDCS, de la CAF et de la DSDEN )

Date de signature:

**Liste des annexes jointes par la collectivité locale :**

**Liste des annexes réglementaires :**

Annexe 1 : Demande dérogation d'assouplissement des taux d'encadrement en accueil de loisirs périscolaire.

Annexe 2 : Engagement de l'organisateur d'un accueil périscolaire non déclaré à assurer la sécurité des mineurs.

Annexe 3 : Demande de dérogation aux fonctions de direction d'un accueil de loisirs périscolaire fonctionnant plus de 80 jours avec plus de 80 mineurs.

**Annexe 1**  
**Demande de dérogation au fonctionnement d'un accueil de loisirs périscolaire**  
**déclaré à la DDCS 01**

**Décret du 2 aout 2013**

« A titre expérimental, et pour une durée de trois ans, le taux d'encadrement des accueils de loisirs périscolaires organisés dans le cadre du PEDT peuvent être réduits par rapports à ceux prévus par l'article R 227-16 du CASF, sans pouvoir être inférieures à :

- 1 animateur pour 14 enfants pour les moins de 6 ans ;
- 1 animateur pour 18 enfants pour les plus de 6 ans. »

**Tableau à remplir pour chaque accueil de loisir périscolaire, souhaitant bénéficier de cette dérogation :**

<b>Horaires</b>	<b>matin</b>	<b>Pause méridienne</b>	<b>Après-midi</b>	<b>Taux dérogatoire Nombre d'heures</b>
<i>Exemple : horaires du lundi</i>	<i>8h00-8h45</i>	<i>12h-14h15</i>	<i>16h15-18h</i>	
<i>Dont horaires avec un taux dérogatoire</i>	<i>0</i>	<i>13h30-14h15</i>	<i>0</i>	<i>45 mn</i>
<b>lundi</b>				
Plage horaire avec un taux dérogatoire périscolaire				
Plage horaire avec un taux dérogatoire Tap				
<b>mardi</b>				
Plage horaire avec un taux dérogatoire périscolaire				
Plage horaire avec un taux dérogatoire Tap				
<b>mercredi</b>				
Plage horaire avec un taux dérogatoire périscolaire				
<b>jeudi</b>				
Plage horaire avec un taux dérogatoire périscolaire				
Plage horaire avec un taux dérogatoire Tap				
<b>vendredi</b>				
Plage horaire avec un taux dérogatoire périscolaire				
Plage horaire avec un taux dérogatoire Tap				



## Annexe 2

### Engagement de l'organisateur d'accueil périscolaire non déclaré à la DDCS 01 à garantir la sécurité des mineurs

#### Décret du 2 aout 2013 :

« Préalablement à la conclusion du projet éducatif territorial, les services de l'Etat s'assurent que les modalités d'organisation retenues pour l'accueil des enfants sont propres à garantir leur sécurité. Ils s'assurent également de la qualité éducative des activités périscolaires proposées. »

Afin d'assurer la sécurité des mineurs qu'il accueille, l'organisateur s'engage à :

-faire respecter les normes d'encadrement suivantes : un rapprochement des taux d'encadrement réglementaires ; la demande d'extrait de casier judiciaire n°3 de tous les encadrants ; la mise en place d'un plan de formation permettant à terme d'avoir 50% d'une équipe qualifiée et un directeur qualifié ;

- mettre en place les activités sportives dans le respect du code du sport ;

- assurer la coordination des activités scolaires /périscolaires/extrascolaires/familiales par : la désignation d'un référent coordinateur ; l'organisation des temps de transition entre ces différents temps ;

- mettre en place des activités périscolaires ayant une vocation éducative, en lien avec le projet de l'école ;

- informer les familles des conditions de mise en œuvre et des intentions éducatives des temps d'activités périscolaires ;

- accueillir les enfants dans des locaux respectant les normes de sécurité incendie et à effectuer un exercice d'évacuation des locaux une fois par an ;

- mettre en place un suivi sanitaire sur l'accueil par : la mise en place d'une fiche de renseignements médicaux pour chaque enfant ; la définition des modalités d'administration des médicaments ; la tenue d'un cahier d'infirmerie ; la mise en place d'une procédure en cas d'accident ; la mise à disposition d'une trousse à pharmacie ;

- mettre en place des mesures facilitant l'accueil des enfants en situation de handicap, en lien avec le PAI de l'école ;

- souscrire un contrat d'assurance couvrant les activités pratiquées sur le temps périscolaire.

Je soussigné, Madame, Monsieur, ....., représentant légal de l'association ou de la collectivité .....et organisateur de l'accueil périscolaire dénommé .....certifie ces informations exactes.

Fait à .....

Le.....

Signature de l'organisateur de l'accueil périscolaire et cachet.

### Annexe 3



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**DIRECTION  
DÉPARTEMENTALE  
DE LA COHÉSION SOCIALE**

**DEMANDE DE DÉROGATION AUX FONCTIONS DE DIRECTEUR  
Pour un ALSH périscolaire fonctionnant plus de 80 jours avec plus de 80 mineurs**

N° D'ENREGISTREMENT DE L'ACCUEIL : \_\_\_\_\_  
NOMBRE DE JEUNES ACCUEILLIS : \_\_\_\_\_ TRANCHES d'AGES \_\_\_\_\_  
NOMBRE DE JOURS DE FONCTIONNEMENT : \_\_\_\_\_

**A établir et adresser en double exemplaire à l'appui d'une lettre motivée de l'organisateur.**

#### ÉTAT CIVIL

NOM : \_\_\_\_\_ PRÉNOM : \_\_\_\_\_

NOM DE JEUNE FILLE : \_\_\_\_\_

DATE DE NAISSANCE : /\_/\_/\_/\_/\_/\_/ NATIONALITÉ : \_\_\_\_\_

PROFESSION : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

CODE POSTAL : /\_/\_/\_/\_/\_/ VILLE : \_\_\_\_\_

TÉLÉPHONE OU PORTABLE : /\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_/

#### DÉROGATION

DÉROGATION SOLLICITÉE : DU \_\_\_\_\_ AU \_\_\_\_\_  
(deux ans maximum)

LIEU DU SÉJOUR OU DE L'ACCUEIL : \_\_\_\_\_

ORGANISATEUR : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

CODE POSTAL : /\_/\_/\_/\_/\_/\_/      VILLE : \_\_\_\_\_

TÉLÉPHONE : /\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_/

NOMBRE D'ENFANTS DECLARÉS : /\_/\_/\_/

MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR OBTENIR LE DIPLOME REQUIS : (Préciser lequel et les délais) :

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

<b>FORMATION</b>
------------------

NIVEAU D'ÉTUDES GÉNÉRALES, DIPLOMES :

---

---

QUALIFICATION,  
SPECIALISATION : \_\_\_\_\_

B.A.F.D. OBTENU LE : \_\_\_\_\_ (*Joindre une copie du diplôme*)

## DÉROGATION ANTERIEURE

AVEZ-VOUS DEJA OBTENU UNE DÉROGATION POUR LA DIRECTION D'UN ACCUEIL DE LOISIRS PERISCOLAIRE :

SI OUI :

DATE D'OBTENTION DE LA DÉROGATION :	
DDCS DE :	
ORGANISATEUR DE L'ACCUEIL :	
DATES :	
NOMBRE DE MINEURS ENCADRÉS :	

Je déclare sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à : \_\_\_\_\_ Le : \_\_\_\_\_

Signature : (précédée de la mention « certifié exact »)

<h3>DÉROGATION</h3> <input type="checkbox"/> Accordée du _____ au _____ <input type="checkbox"/> Refusée, motif :	Bourg-en-Bresse, le : _____  Pour la directrice départementale, Par délégation, l'Inspecteur, Chef de Pôle  <b>Patrick CHARNAUX</b>
---	---